

Contrôle de légalité des actes

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)

Présentiel - Synchrone

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Connaître le processus de contrôle des actes par la Préfecture
- Savoir vérifier la validité des écrits et actes juridiques

Public Visé

Tous les agents chargés d'une mission en lien avec le contrôle de légalité effectué par la préfecture sur les actes des collectivités territoriales ou des établissements publics locaux

Pré Requis

Avoir des connaissances en contrôle de légalités des actes de niveau débutant

Objectifs pédagogiques

Connaître le processus de contrôle des actes par la Préfecture.
Savoir vérifier la validité des écrits et actes juridiques.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports de connaissances théoriques
- Cas pratiques
- Echanges autour des questions/réponses
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Qualification Intervenant.e.s

Juriste, Formateur Conseil

Parcours pédagogique

- **Données de base**
 - Hiérarchie des normes
 - Quel est l'organigramme de la justice administrative ?
 - Quels sont les différents recours ?
 - Procédures gracieuses et contentieuses, Comment comprendre les échanges de mémoires ?
 - Quelles sont les conditions de recevabilité des différents recours ?
L'élargissement du contentieux contractuel
- **Conditions de recevabilité du déféré préfectoral**
 - Quels sont les délais applicables ? Comment doit-on les calculer ?
 - Tous les actes des administrations sont-ils attaquables ?
 - Comment se déroule la procédure ?
- **Procédures d'urgence**
 - Procédure spécifique des référés
 - Référé suspension
 - Référé liberté
 - Référés pré contractuels et contractuels
- **Moyens de légalité**
 - Moyens de légalité externe, vices de forme et vices de procédures peuvent-ils engager l'annulation ?
 - Moyens de légalité interne, comment apprécier le contrôle du juge par rapport aux faits ?
 - Moyens soulevés d'office ou voués au rejet
- **Effets du contrôle effectué sur les actes**
 - Annulation rétroactive, quels sont les effets d'une annulation dans le temps ?
 - Injonctions et astreintes, qui doit payer ?
 - Dépens et frais
- **Engagement de la responsabilité**
 - Responsabilité de l'État dans le cadre du contrôle de légalité
 - Responsabilité de la collectivité territoriale
 - Responsabilité de l'agent

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
 - **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.
- Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

 Durée	Effectif	 Tarifs (net de taxes)	
7.00 Heures	De 4 à 12 Personnes	Inter (Par personne) :	680.00
1 Jour		Inter Adhérent (Par personne) :	640.00

 Contactez-nous !	Gaëlle DUCHER Responsable Ingénierie Formation	Tél. : 0153391418 Mail : gaelle.ducher@adiaj.org
--	--	---